



PROCÈS-VERBAL de la séance ordinaire du conseil de la Municipalité de L'Île-du-Grand-Calumet tenue à la salle municipale au 8, Montée Monseigneur-Martel à L'Île-du-Grand-Calumet le lundi 17 novembre 2025 à compter de 19h, ayant quorum et se déroulant sous la présidence de monsieur le maire Jean-Louis Corriveau.

Tel que requis par l'article 153 du Code municipal du Québec, un avis de convocation a été notifié à tous les membres du conseil soit :

Monsieur le Maire Jean-Louis Corriveau
Monsieur le conseiller Jean-Guy Brousseau
Madame la conseillère Marcelle Dumouchel
Monsieur le conseiller Riley Griffin
Madame la conseillère Adrienne Turgeon
Madame la conseillère Chantal Corriveau
Monsieur le conseiller Brian Duval

Sont présent-e-s :

Monsieur le Maire Jean-Louis Corriveau
Madame la conseillère Marcelle Dumouchel
Monsieur le conseiller Jean-Guy Brousseau
Monsieur le conseiller Brian Duval
Madame la conseillère Adrienne Turgeon
Monsieur le conseiller Riley Griffin
Madame la conseillère Chantal Corriveau

Est aussi présente :

Tracey Hérault, directrice générale

La personne qui préside la séance, soit Monsieur le maire Jean-Louis Corriveau, ne vote pas sur les propositions soumises au conseil tel que le lui permet la loi à moins qu'elle ne manifeste expressément le désir de le faire.

En conséquence, à moins d'une mention à l'effet contraire au présent procès-verbal, la personne qui préside la séance, soit Monsieur le maire Jean-Louis Corriveau, ne vote pas sur les décisions tel que le lui permet la loi.

1. Ouverture de la séance

Sur la proposition de Madame la conseillère Adrienne Turgeon et appuyé par Madame la conseillère Chantal Corriveau et résolu unanimement d'ouvrir la séance de conseil à 19h

2. Constatation du quorum

Monsieur le maire Jean-Louis Corriveau constate que le quorum est atteint et il déclare la séance ouverte à 19h

3. Adoption de l'ordre du jour

2025-11-150

ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

1. ouverture de la séance
2. Constations du quorum
3. Adoption de l'ordre du jour
4. Déclaration de conflit d'intérêt
5. Adoption du procès-verbal de la séance du 1 octobre 2025
6. Résolution pour accepter PPA-CE octroi de chemin
7. Résolution pour un représentant pour OH
8. Résolution pour un représentant pour Bibliothèque
9. Résolution pour représentant Politique Familiale et aînés
10. Résolution pour Employeur D
11. Résolution pour don pour Noel des enfants
12. Résolution pour croix rouge
13. Résolution pour Chef d'équipe
14. Résolution pour Emploi Québec
15. Résolution pour embauche d'une bibliothécaire
16. Résolution pour Maire Suppléant
17. Résolution pour mandater la Directrice Général pour Chemin Rocher Fendu
18. Adoption des listes de compte payés et payable
- 19A. Résolution pour trottoir
20. Période de question
21. Nouvelle des membres du conseil
22. Prochaine séance
23. Clôture de la séance

Sur la proposition de Monsieur le conseiller Brian Duval, appuyé par Madame la conseillère Marcelle Dumouchel il est résolu que l'ordre du jour soit adopté tel que présenté avec les modifications.

Note : Monsieur le maire Jean-Louis Corriveau demande si l'adoption de la présente résolution est unanime.

Adopté à l'unanimité des conseillères et de conseillers présent-e-s

4. Déclaration de conflit d'intérêt

Maire Corriveau demande au conseil s'il y a quelqu'un qui a un conflit d'intérêt.

Aucun conflit d'intérêt

5. Adoption du procès-verbal de la séance 1 octobre 2025

202511-151

ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE 1 OCTOBRE

2025

Sur la proposition de Monsieur le conseiller Jean-Guy Brousseau appuyé par Madame la conseillère Chantal Corriveau et il est résolu que le procès-verbal de la séance du 1 octobre 2025 soit adopté tel que présenté.

Note : Monsieur le maire Jean-Louis Corriveau demande si l'adoption de la présente résolution est unanime.

Adopté à l'unanimité des conseillères et des conseillers présents

6. Résolution pour accepter PPA-CE octroi de chemin

2025-11-152

RÉSOLUTION POUR ACCEPTER PPA-CE OCTROI DE CHEMIN

CONSIDÉRANT QUE la municipalité a reçu une confirmation qu'elle bénéficiera d'une aide financière maximale de 30 000.00 \$ dans le cadre du Programme d'aide à la voirie locale (PAVL) – Volet Entretien des routes locales;

CONSIDÉRANT QUE cette aide financière s'accompagne de modalités de versement pour lesquelles la municipalité s'engage à respecter une convention avec le ministère des Transports;

EN CONSÉQUENCE, sur la proposition de Madame la conseillère Adrienne Turgeon, appuyé par Monsieur le conseiller Jean-Guy Brousseau, il est résolu de mandater le maire et la direction générale de signer, au nom de la Municipalité de L'Île-du-Grand-Calumet, la convention d'aide financière relative au programme PAVL – Volet Entretien des routes locales pour l'année 2025.

Note : Monsieur le maire Jean-Louis Corriveau demande si l'adoption de la présente résolution est unanime.

Adopté à l'unanimité des conseillères et des conseillers présent-e-s

7. Résolution pour un représentant pour OH

2025-11-153

RÉSOLUTION POUR UN REPRÉSENTANT POUR OH

ATTENDU QUE L'OH du Pontiac demande pour un représentant de la municipalité de l'Île-du-Grand-Calumet;

ATTENDU QUE Maire Corriveau demande au conseil qui serait intéressé d'être désigné par résolution pour représentant pour l'OH;

EN CONSÉQUENCE il est proposé par Madame la conseillère Chantal Corriveau appuyé par Monsieur le conseiller Riley Griffin et résolu que le conseil de la municipalité de L'Île-du-Grand-Calumet nomme Marcelle Dumouchel comme représentant (e) désigné auprès du OH Pontiac;

Note : Monsieur le maire Jean-Louis Corriveau demande si l'adoption de la présente résolution est unanime.

Adopté à l'unanimité des conseillères et des conseillers présent-e-s

8. Résolution pour un représentant pour Bibliothèque

2025-11-154

RÉSOLUTION POUR UN REPRÉSENTANT POUR BIBLIOTHÈQUE

ATTENDU QUE le réseau Biblio de L'Outaouais demande que la municipalité soit un (e) représentant (e)

ATTENDU QUE le représentant d'une municipalité membre doit être désigné par résolution du conseil municipal;

EN CONSÉQUENCE il est proposé par Monsieur le conseiller Jean-Guy Brousseau appuyé par Madame la conseillère Adrienne Turgeon et résolu que le conseil de la municipalité de L'Île-du-Grand-Calumet nomme Chantal Corriveau comme représentant (e) désigné auprès du Réseau Biblio de l'Outaouais;

Note : Monsieur le maire Jean-Louis Corriveau demande si l'adoption de la présente résolution est unanime.

Adopté à l'unanimité des conseillères et des conseillers présent-e-s

9. Résolution pour représentant Politique Familiale et aînés

2025-11-155

RÉSOLUTION POUR REPRÉSENTANT POLITIQUE FAMILIALE ET AÎNÉS

ATTENDU QUE la directrice générale demande au conseil pour désigner un représentant pour le MADA pour nos aînés et la politique familiale;

EN CONSÉQUENCE il est proposé par Monsieur le conseiller Riley Griffin appuyé par Monsieur le conseiller Jean-Guy Brousseau d'accepter la désignation de Monsieur Brian Duval comme représentante du MADA pour nos aînés et la politique Familiale et unanimentement résolu.

Note : Monsieur le maire Jean-Louis Corriveau demande si l'adoption de la présente résolution est unanime.

Adopté à l'unanimité des conseillères et des conseillers présent-e-s

10. Résolution pour Employeur D

2025-11-156

RÉSOLUTION POUR EMPLOYEUR D

CONSIDÉRANT QU'Employeur D demande de faire le changement pour le responsable d'application;

CONSIDÉRANT QUE Sabrina Larrivière ne travaille plus pour la municipalité de l'Île-du-Grand-Calumet cependant la nouvelle responsable pour l'application d'Employeur D sera Julie Demers;

EN CONSÉQUENCE il est proposé par Monsieur le conseiller Brian Duval appuyé par Monsieur le conseiller Riley Griffin de faire le changement de responsable pour le programme Employeur D et unanimentement résolu par
Conseiller Jean-Guy Brousseau, Conseillère Marcelle Dumouchel, Conseillère Adrienne Turgeon, Conseillère Chantal Corriveau, Conseiller Brian Duval, Conseiller Riley Griffin et Maire Jean-Louis Corriveau

Note : Monsieur le maire Jean-Louis Corriveau demande si l'adoption de la présente résolution est unanime.

Adopté à l'unanimité des conseillères et des conseillers présent-e-s

11. Résolution pour don pour Noel des enfants

202511-157

RÉSOLUTION POUR DON POUR NOEL DES ENFANTS

ATTENDU QUE le centre des Loisirs demande un don monétaire pour le Noel des enfants;

ATTENDU QUE le conseil supporte le Centre des Loisirs pour les activités de la journée de Noël des enfants.

EN CONSÉQUENCE il est proposé par Madame la conseillère Marcelle Dumouchel appuyé par Madame la conseillère Adrienne Turgeon de donner un don au montant de \$250.00 pour les activités pour la journée de Noël des enfants et unanimement résolu

Note : Monsieur le maire Jean-Louis Corriveau demande si l'adoption de la présente résolution est unanime.

Adopté à l'unanimité des conseillères et des conseillers présent-e-s

12. Résolution pour Croix Rouge

2025-11-158

RÉSOLUTION POUR CROIX ROUGE

CONSIDÉRANT QUE la directrice générale demande au conseil de renouveler l'entente avec la Croix Rouge;

CONSIDÉRANT QUE l'entente est pour une durée de 12 mois au montant de \$225;

EN CONSÉQUENCE il est proposé par Madame la conseillère Chantal Corriveau appuyé par Monsieur le conseiller Riley Griffin de renouveler l'entente avec la Croix Rouge pour une durée de 12 mois au montant de \$225 et unanimement résolu.

Note : Monsieur le maire Jean-Louis Corriveau demande si l'adoption de la présente résolution est unanime.

Adopté à l'unanimité des conseillères et des conseillers présent-e-s

13. Résolution pour Chef d'équipe

2025-11-159

RÉSOLUTION POUR CHEF D'ÉQUIPE

ATTENDU QUE Maire Corriveau nomme Jean-Guy Brousseau, Brian Duval, Riley Griffin comme comité des ressources humains;

ATTENDU QUE le comité se rencontrera pour discuter les résumés pour chef d'équipe;

EN CONSÉQUENCE il est proposé par Madame la conseillère Chantal Corriveau appuyé par Madame la conseillère Adrienne Turgeon d'accepter le comité Jean-Guy Brousseau, Brian Duval et Riley Griffin pour l'embauche d'un chef d'équipe et unanimement résolu.

Note : Monsieur le maire Jean-Louis Corriveau demande si l'adoption de la présente résolution est unanime.

Adopté à l'unanimité des conseillères et des conseillers présent-e-s

14. Résolution pour Emploi Québec

2025-11-160

RÉSOLUTION POUR EMPLOI QUÉBEC

CONSIDÉRANT QUE la municipalité de L'Île-du-Grand-Calumet fais une demande auprès d'Emploi Québec pour une subvention salariale pour embaucher un (e) employé (e) pour la voirie et le Centre des Loisirs;

PAR CONSÉQUENCE il est proposé par Monsieur le conseiller Jean-Guy Brousseau appuyé par Madame la conseillère Chantal Corriveau de faire une demande auprès d'Emploi Québec pour une subvention salariale pour embaucher un (e) employé (e) pour le centre des Loisirs et la voirie et unanimement résolu.

Note : Monsieur le maire Jean-Louis Corriveau demande si l'adoption de la présente résolution est unanime.

Adopté à l'unanimité des conseillères et des conseillers présent-e-s

15. Résolution pour embauche d'une bibliothécaire

2025-11-161

RÉSOLUTION POUR EMBAUCHE D'UNE BIBLIOTHÉCAIRE

ATTENDU QUE le conseil a mandaté la directrice Générale de mettre un avis public dans le journal Pontiac, Facebook, site web que nous sommes à la recherche d'une bibliothécaire;

EN CONSÉQUENCE il est proposé par Monsieur le conseiller Riley Griffin appuyé par Madame la conseillère Marcelle Dumouchel pour l'embauche d'un (e) bibliothécaire et unanimement résolu.

Note : Monsieur le maire Jean-Louis Corriveau demande si l'adoption de la présente résolution est unanime.

Adopté à l'unanimité des conseillères et des conseillers présent-e-s

16. Résolution pour Maire Suppléant

2025-11-162

RÉSOLUTION POUR MAIRE SUPPLÉANT

ATTENDU QUE Maire Corriveau nomme Adrienne Turgeon comme maire suppléant;

EN CONSÉQUENCE il est proposé par Monsieur le conseiller Jean-Guy Brousseau appuyé par Monsieur le conseiller Brian Duval et unanimement résolu d'accepter Adrienne Turgeon comme maire suppléant pour la municipalité de l'Île-du-Grand-Calumet.

Note : Monsieur le maire Jean-Louis Corriveau demande si l'adoption de la présente résolution est unanime.

Adopté à l'unanimité des conseillères et des conseillers présent-e-s

**17. Résolution pour mandater la Directrice Général pour Chemin
Rocher Fendu**

2025-11-163

**RÉSOLUTION POUR MANDATER LA DIRECTRICE GÉNÉRAL POUR
CHEMIN ROCHER FENDU**

ATTENDU QUE le conseil municipal mandate la Directrice Général pour avoir l'information pour le chemin Rocher Fendu;

EN CONSÉQUENCE il est proposé par Monsieur le conseiller Jean-Guy Brousseau appuyé par Monsieur le conseiller Brian Duval et résolu unanimement de mandater la Directrice générale pour avoir l'information pour Chemin Rocher Fendu;

Note : Monsieur le maire Jean-Louis Corriveau demande si l'adoption de la présente résolution est unanime.

Adopté à l'unanimité des conseillères et des conseillers présent-e-s

18. Adoption des listes de comptes payables

2025-11-164

ADOPTION DES LISTES DE COMPTES PAYABLES

CONSIDÉRANT QU'une liste détaillée de ces comptes a été déposée auprès des membres du conseil ;

CONSIDÉRANT QU'il y a lieu d'autoriser les paiements suivants effectués depuis la dernière approbation par le conseil :

factures payées durant mois \$ 370 810.01

EN CONSÉQUENCE, sur la proposition de Monsieur le conseiller Brian Duval d'appuyé par Monsieur le conseiller Riley Griffin et il est résolu d'entériner la liste des comptes payables pour un total de \$ 370 810.01

Note : Monsieur le maire Jean-Louis Corriveau demande si l'adoption de la présente résolution est unanime.

Adopté à l'unanimité des conseillères et des conseillers présent e-s

19A Résolution pour trottoir

2025-11-165

RÉSOLUTION POUR TROTTOIR

ATTENDU QUE le trottoir situé à trois différentes sections sur le Chemin des Outaouais présente des dégradations de danger pour les piétons susceptibles de compromettre la sécurité des usagers ;

ATTENDU QUE la municipalité a la responsabilité d'assurer l'entretien et la sécurité du domaine public ;

ATTENDU QUE des interventions sont nécessaires afin de remettre le trottoir en conformité et prévenir tout risque d'accident ;

EN CONSÉQUENCE il est proposé par Monsieur le conseiller Riley Griffin, appuyé par Monsieur le conseiller Jean-Guy Brousseau et résolu que la municipalité autorise la réalisation des travaux de réparation du trottoir situé sur le chemin des Outaouais;

Le budget nécessaire, estimé à 14 544.34\$, soit alloué à partir du poste budgétaire la Directrice générale est mandaté pour lancer l'appel d'offres ou retenir l'entrepreneur Blue Heron signer tout document ou contrat nécessaire à l'exécution des travaux superviser la coordination et la réception des travaux devront être réalisés sauf imprévus techniques ou météorologiques.

Note : Monsieur le maire Jean-Louis Corriveau demande si l'adoption de la présente résolution est unanime.

Adopté à l'unanimité des conseillères et des conseillers présent e-s

20. Période de question

19 :19 à 19 :43

Madame Lyne Tremblay dit qu'il devrait y avoir un log pour la station de pompage

21. Nouvelles des membres du conseil

Monsieur le maire Jean-Louis Corriveau

Monsieur le conseiller Jean-Guy Brousseau
Conseiller Jean-Guy Brousseau dit que nous allons faire d'autre changement avec le panneau électrique

Madame la conseillère Marcelle Dumouchel

Madame la conseillère Adrienne Turgeon

Madame la conseillère Chantal Corriveau

Monsieur le conseiller Brian Duval

Monsieur le conseiller Riley Griffin

22. Prochaine séance

Lundi le 8 décembre 2025

23. Clôture de la séance

Sur la proposition de Madame la conseillère Adrienne Turgeon, appuyé par Monsieur le conseiller Riley Griffin il est résolu de clore la présente séance à 19 :47

Je soussigné, Jean-Louis Corriveau, maire de la municipalité de L'Île-du-Grand-Calumet, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature et à l'approbation par moi de toutes les résolutions et règlements qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal

Jean-Louis Corriveau, maire

Tracey Hérault, directrice générale